



Paris, le 12/11/2020

Mme la députée,
M. le député,

Dans le cadre du vote à venir du Projet de Loi de Finances 2021, nous tenons à vous alerter sur la situation de Pôle emploi.

La hausse de près 10% sur 1 an du nombre de privés d'emploi en catégorie A ainsi que l'augmentation massive ces derniers mois du nombre de travailleurs précaires (catégorie B et C) se conjuguent avec l'explosion des inscriptions pour licenciements économiques et ruptures conventionnelles (qui bien souvent sont des licenciements économiques déguisés) ; inscriptions qui ne vont continuer de croître avec les destructions d'emplois et plans de licenciements à venir et annoncés dans les prochains mois.

Si le gouvernement a autorisé Pôle emploi à recruter pour faire face à cette crise, ces renforts sont largement insuffisants (2150 ETP en CDD de 18 mois) et ne permettent pas de répondre d'ores et déjà à la demande. Or malgré les engagements du gouvernement, le PLF 2021 laisse entrevoir qu'il n'est prévu que très peu de renforts supplémentaires pour 2021 (voir [la note ci-jointe](#)) contrairement aux annonces gouvernementales (déjà insuffisantes) relayées par notre Direction Générale aux élus du Comité Social et Economique Central de Pôle emploi.

Outre la problématique des renforts en personnel, la situation budgétaire de Pôle emploi nous inquiète fortement pour les années à venir.

Pôle emploi est financé par l'Etat via une Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) définie par la loi de finances et par une contribution de l'UNEDIC correspondant à 11% des cotisations perçues à l'année N-2.

Or depuis plusieurs années la SCSP ne cesse de baisser (moins 27% en 6 ans). Ce désengagement de l'Etat a été partiellement compensé par la subvention UNEDIC. Or ce n'est pas aux salariés de financer via leurs cotisations le Service Public de l'Emploi.

Même si le chiffre n'est pas encore connu, le montant des cotisations perçues par l'UNEDIC en 2020 va fortement baisser du fait du chômage partiel et des destructions d'emploi. De fait mécaniquement la subvention UNEDIC versée à Pôle emploi pour 2022 sera elle aussi fortement diminuée.

Si le gouvernement continue son désengagement, c'est le devenir même de Pôle emploi qui est en jeu.

Il y a donc urgence à intervenir à la fois sur le PLF 2021 pour obtenir des renforts pérennes supplémentaires mais également pour que le financement et l'avenir de Pôle emploi soit assurés par l'Etat dans le cadre de ses missions de service public.

Sachant que nous pourrons compter sur votre intervention, veuillez recevoir, Madame la députée – M. le député, nos sincères salutations.

Nathalie POTAVIN et Sylvie ESPAGNOLLE, Déléguées Syndicales Centrales de la CGT Pôle emploi